

Méthodologie : marche à suivre dans l'enseignement de la géographie au moyen des cartes muettes

Autor(en): **Horner, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **16 (1887)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040018>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et professeur de l'école normale, vous obligent à vous démettre des fonctions de rédacteur de notre organe, le *Bulletin pédagogique*.

En présence d'un motif aussi plausible, le Comité n'ose vous prier de revenir de votre détermination, et il a chargé son bureau de vous exprimer avec ses regrets unanimes ses vifs remerciements pour les services rendus à notre association, au corps enseignant et à la cause de l'insrtuction populaire. Il se plait à rendre hommage au savoir, au tact et au dévouement avec lesquels vous vous êtes acquitté, durant quatre ans, de la tâche difficile et ingrate qui vous a été confiée, et il espère que vous voudrez bien, selon les loisirs dont vous disposez, continuer à notre revue pédagogique votre précieuse collaboration.

Daignez agréer, Monsieur le Rédacteur, avec le témoignage de notre profonde gratitude, l'assurance de notre considération très distinguée.

Ad. MICHAUD, *président*.
Ant. COLLAUD, *secrétaire*.

MÉTHODOLOGIE

Marche à suivre dans l'enseignement de la géographie au moyen des cartes muettes.

La partie bibliographique du *Bulletin* fait connaître aux lecteurs les esquisses que vient de publier la librairie Athenen.

Sans être indispensables à l'enseignement de la géographie, nous estimons cependant que ces cartes muettes sont d'une grande utilité.

On s'en servira au cours supérieur conformément aux indications que nous trouvons à la page 12 du nouveau **Programme des écoles primaires** : *La Suisse : géographie physique et politique, détails relatifs aux productions, Étude particulière des cantons*, etc. Voici l'ordre des exercices :

- a) Préparation de la leçon.
- b) Répétition de la leçon précédente.
- c) Coup d'œil préliminaire sur la carte générale de la Suisse.
- d) Leçon proprement dite.

A

Préparation de la leçon.

Il faut que l'instituteur soit bien fixé sur le programme général du cours de géographie et sur les matières à étudier dans chaque leçon.

Les élèves du cours supérieur ont déjà des notions générales sur la Suisse.

Notre but sera d'étudier, dans l'année, successivement la géographie de chaque canton. Comme les 22 cantons sont compris dans 15 cartes-Athenen et que l'instituteur a une année, dans la règle, pour parcourir ce programme, on pourra consacrer environ deux leçons à chaque carte.

La préparation pour le maître consistera d'abord à bien étudier la configuration du terrain, de manière à pouvoir lui-même, tout en donnant les explications voulues, retracer en grand, au tableau noir, l'esquisse que les enfants ont entre les mains.

Il devra donc se remémorer aussi les principales données du manuel de géographie sur les lieux remarquables, les industries, les productions du pays, de façon à pouvoir donner sa leçon au tableau noir en recourant le moins possible au manuel.

Qu'il se garde d'entrer dans des détails trop longs. Il faut que la leçon prévue puisse être donnée intégralement dans le temps qui lui est assigné par l'ordre du jour. Le maître ne manquera pas de l'inscrire au *Journal de classe*.

B

Répétition de la dernière leçon.

Ce n'est qu'au moyen de ces répétitions que l'on peut s'assurer si les écoliers ont compris la dernière leçon et s'ils l'ont étudiée. Elles sont donc très importantes et on ne saurait les omettre. Elles seront restreintes le plus souvent aux matières expliquées dans la dernière leçon ; cependant, tous les mois environ, la révision sera plus étendue, plus approfondie et comprendra un certain nombre de leçons. Elle peut avoir lieu de vive voix ou par écrit. Il faut ordinairement donner des notes. Sans le contrôle des répétitions et sans le stimulant des notes, les élèves ne tarderaient pas à se relâcher.

Nous ferons de préférence la répétition sur la grande carte murale de la Suisse. Les élèves sont appelés successivement à nommer les montagnes, les routes, les villes, que le maître désigne avec un indicateur ou bien ils montrent les endroits indiqués par le maître. A cet effet, on aura soin de se munir d'une baguette assez longue pour que les enfants soient tenus à une distance suffisante de la carte, de sorte qu'ils n'en puissent pas lire les noms, car c'est par la configuration du sol que l'écolier doit pouvoir retrouver le nom des lieux qu'on lui désigne.

Avec des élèves bien préparés et avancés, dans des écoles secondaires surtout, on pourrait, comme examen, leur faire reproduire de mémoire les esquisses qu'ils ont étudiées, mais évitons, dans ce cas, d'exiger trop de détails et une exactitude impossible.

Arrivons maintenant à la leçon proprement dite.

C

Coup d'œil préliminaire sur la carte murale.

Avant de placer sous les yeux des élèves la feuille que l'on se propose d'étudier, le maître fera voir, sur la carte murale de la Suisse, le canton qui sera l'objet de la leçon. Ce rapide coup d'œil a pour but de rappeler aux élèves la position et l'étendue relative du pays dont on veut connaître la géographie. Cet exercice préliminaire est d'autant plus nécessaire que les cartes muettes d'Athenen ne sont pas dressées d'après la même échelle. On

pourra en même temps les questionner sur les notions qu'ils possèdent déjà, de manière à rattacher la présente leçon avec l'étude sommaire que l'on a faite de ce même canton précédemment.

D

La leçon proprement dite.

Chaque élève a son esquisse sous les yeux. Le maître trace au tableau noir, sur une grande échelle, les limites du canton en indiquant les pays limitrophes : l'élève renforce avec un crayon tendre les contours de l'esquisse et indique par les lettres initiales les noms de ces pays. Défense d'écrire les noms d'une manière complète.

Si l'esquisse représente un groupe de plusieurs cantons, on procédera de même pour indiquer la délimitation de chaque canton.

Si le temps nous le permet, on pourra faire répéter immédiatement, sur la carte murale, cette première partie de la leçon par quelques élèves.

Hâtons-nous de passer aux montagnes : ici il importe de procéder avec ordre. D'abord, rappelons souvent à nos élèves que la carte doit ou du moins devrait être placée horizontalement et tournée vers le nord. Ne nous contentons pas de le dire, faisons-le voir aux enfants et adressons-leur sur ce point diverses questions qui se rapportent à l'orientation.

Supposons que la leçon ait pour objet la première carte (les cantons d'Uri, Schwyz et Untervalden), on pourrait leur demander :

Montrez-moi de la main dans quelle direction se trouvent ces cantons ?

— Supposez que vous vous trouviez à Stanz, comment vous vous tourneriez-vous pour aller à Sarnen ? à Altorf ? etc.

Mais revenons aux montagnes. Pour procéder méthodiquement, le maître trace d'abord au tableau les chaînes principales seulement, puis les ramifications secondaires, en indiquant au fur et à mesure les sommités importantes et les cols les plus connus. Comme les montagnes sont déjà dessinées sur nos feuilles, l'écolier n'aura qu'à placer quelques lettres initiales pour se rappeler les noms. Mais il est très important qu'il se rende parfaitement compte, par le relief de la carte, de la configuration du terrain, de la direction des vallées et, par le fait même, de celle des cours d'eau et des routes. Il faut qu'il s'habitue à interpréter exactement le dessin, les traits et les divers tons de l'esquisse qu'il a sous les yeux.

Un instituteur habile suivra ici de préférence la méthode socratique. Par une suite de questions bien enchaînées, il fera découvrir lui-même les données, les faits qui sont la conséquence de la configuration du sol, tels que cours d'eau, routes, productions, industries, etc. L'élève retient mieux ce qu'il a trouvé par lui-même. Les noms, les détails, les particularités qu'on ne peut

pas deviner, seront indiquées par le maître à mesure que celui-ci avance dans sa leçon. Les noms des rivières, des villages, des lieux remarquables, continueront à être marqués par une lettre. Les industries, les faits historiques comme les données statistiques, seront enregistrées brièvement sur les marges de la carte.

Le pointillé et les lignes destinées à rappeler les cours d'eau, les chemins de fer, etc., seront renforcées au crayon noir. Il vaudrait mieux cependant employer des crayons de diverses couleurs ¹.

La leçon terminée, les élèves sont appelés à revoir sur leurs cartes, au moyen des lettres initiales, les noms, les données principales que l'on vient d'étudier. Une seconde répétition consistera à retrouver les montagnes, les cols, les vallées, les rivières, les lieux remarquables, dans la carte murale de la Suisse.

Comme devoir, les élèves devront, avec l'aide de la carte et du manuel, apprendre et retenir toutes les matières enseignées dans la leçon.

Cette méthode offre d'incontestables avantages. L'élève fait lui-même sa carte. Sur l'esquisse qu'il a sous les yeux, où le relief des montagnes se détache fortement, il distinguera plus facilement les signes destinés à lui rappeler les lieux géographiques que sur une carte murale surchargée de noms et de signes divers. L'essentiel est que la configuration générale des pays qu'il étudie s'imprime de telle façon dans son esprit qu'il lui suffise d'un coup d'œil pour retrouver, sur quelque carte de la Suisse que ce soit, les cantons, les contrées qui ont été l'objet de la leçon.

R. HORNER.

LE RECOURS SCOLAIRE DE LICHTENSTEIG

(Correspondance de Saint-Gall.)

Ce recours qui vient d'être écarté par notre Grand Conseil a une portée tellement considérable — les autorités fédérales en seront nanties — que je crois à propos d'en dire un mot dans votre estimable revue.

Avant d'aborder la question même, donnons quelques renseignements sur l'organisation scolaire dans le canton de Saint-Gall. Chez vous, à Fribourg, c'est la commune qui a l'obligation de pourvoir à l'instruction primaire; chez nous, à Saint-Gall, au contraire c'est la *Schulgemeinde* qui se compose de tous les citoyens actifs, domiciliés dans la commune et appartenant au même culte : tous les catholiques citoyens actifs d'une commune forment donc la *Katholische Schulgemeinde* et tous les

¹ L'emploi des crayons de couleur (comme aussi la craie de diverses couleurs pour le tableau noir) permet de tracer des cartes d'un effet surprenant. Les eaux seront marquées en bleu, les parties basses en vert, les montagnes en blanc, les routes et les chemins de fer en jaune, etc.